

si la commission allait donner à la déclaration du Parlement une interprétation trop libérale, ce serait la ruine de toutes les compagnies de téléphone qui dans ce pays offrent au public quelque garantie. La compagnie de téléphone Bell n'a pas d'intérêt pour nous; nous avons dans notre province de la Colombie-Anglaise nos propres compagnies de téléphone. Nous avons là une compagnie qui, à de très grands frais, a relié, dans cette province, toutes les petites villes de l'intérieur, au moyen de lignes intermédiaires, construites, pour un grand nombre, par dessus les montagnes. Nous avons ainsi Rossland, Nelson, Trail, Grand-Forks, Greenwood, Phœnix et Midway, que tout un réseau de lignes met en communication entre elles; et le succès de ce réseau téléphonique dépend non pas du service particulier qu'il donne à chaque ville individuellement, mais de ce que, de votre bureau, dans l'une quelconque de ces villes, vous pouvez, sans quitter votre siège, vous faire donner la communication avec toutes les autres villes.

M. GALLIHER : Avec Spokane aussi.

M. DUNCAN ROSS : Avec Spokane et les villes des Etats-Unis.

Qu'arriverait-il si la commission des chemins de fer se permettait d'élargir le sens que le Parlement entend donner à la présente déclaration? Il en résulterait que d'éphémères compagnies d'intérêt local s'établiraient dans toutes ces villes...

M. BERGERON : De petites compagnies.

M. DUNCAN ROSS : De petites compagnies, qui diraient à la commission: Reliez-nous aux lignes intermédiaires qui assurent le succès de l'autre réseau téléphonique. Pour se protéger, les autres compagnies se verraient contraintes d'abandonner leur système de réseaux interurbains. Il ne leur resterait pas autre chose à faire; car il n'est pas raisonnable de supposer que, si une compagnie de téléphone venait s'établir dans ma propre ville de Greenwood pour faire concurrence à la compagnie de téléphone de Vernon à Nelson, cette dernière voudrait un instant soutenir à des frais énormes et cela pour faciliter les affaires d'une compagnie rivale, une ligne s'étendant par dessus les montagnes jusqu'à Vernon. Cette compagnie exploite aujourd'hui à perte le réseau interurbain, et ce n'est que par le fonctionnement du réseau entier qu'elle fait un profit.

M. SPROULE : Si la compagnie exploite ainsi à perte, est-ce parce qu'elle n'a pas assez d'affaires pour sa ligne interurbaine?

M. DUNCAN ROSS : La perte vient de l'énorme capital placé dans cette ligne. Là où l'affaire devient un profit c'est avec l'exploitation des divers réseaux urbains. Je le répète, en ce qui regarde la ligne interurbaine, l'exploitation se fait à perte.

M. SPROULE : Puisque ses installations urbaines, par le fait de leur raccordement avec la ligne principale, lui sont une source de profit, ce profit ne s'augmenterait-il pas d'autant, si le nombre de ces installations était augmenté?

M. DUNCAN ROSS : J'admets volontiers que de nouvelles installations alimenteraient avantageusement la ligne principale, pourvu toujours que ces installations soient à elle. D'un autre côté, si, avec un capital de \$1,000 ou \$5,000, une compagnie vient s'installer dans une de ces villes et que vous lui permettiez de prendre sur le réseau interurbain tout le profit que peut donner un placement de \$250,000, il ne restera plus, dis-je, à la compagnie propriétaire de ce réseau autre chose à faire pour se protéger que de l'abandonner.

M. SPROULE : Quand la compagnie recevra pleine compensation pour ce service, pourquoi l'abandonnerait-elle?

M. W. F. MACLEAN : La commission aura le soin de régler le prix de ce service.

M. DUNCAN ROSS : L'honorable député de Grey (M. Sproule) parle de compensation pleine payée à la compagnie, mais qu'il me permette de lui expliquer cette anomalie. Aujourd'hui nous pouvons, moyennant 50 cents pour la première minute, parler de Greenwood à Nelson, distance de 100 milles, et je n'hésite pas à dire qu'à raison du chiffre des capitaux placés là, la compagnie ne peut transmettre ce message sur sa ligne pour \$1.50. Allez-vous supposer qu'une commission de chemin de fer, en autorisant le raccordement, va fixer à \$1.50 la minute de conversation pour laquelle nos gens de Nelson ne demandent que 50 cents à leurs propres clients. La compagnie de téléphone Vernon-Nelson est en état d'accorder ce bon marché pour la raison que sa ligne principale est un accessoire de ses installations urbaines qui s'y raccordent. Je n'aurais guère d'hésitation à affirmer, sans le savoir au juste, que la compagnie de téléphone Bell ou une autre compagnie quelconque exploite à perte leur réseaux téléphoniques principaux et se rattrape par les profits qu'elles retirent des riches localités où elles font de bonnes affaires.

Ce que l'honorable député d'York-sud propose, c'est d'encourager d'éphémères compagnies de téléphones à s'établir dans les petites villes, et de leur donner la pleine jouissance d'un réseau de lignes principales, construites à grands frais par leurs propriétaires, qui se risquent à les exploiter à perte, en vue du service qu'elles rendent à leurs installations urbaines.

M. W. F. MACLEAN : La compagnie dont vous parlez a-t-elle des cabines publiques?

M. DUNCAN ROSS : Oui.

M. W. F. MACLEAN : La personne qui n'est pas abonnée peut-elle, en payant la